

MARCHÉS GLOBAUX DE PERFORMANCE : MAÎTRISE DU RISQUE DE L'ENGAGEMENT ÉNERGÉTIQUE ET AUTRES ENJEUX

Les Marchés Globaux de Performance (MGP) ont le vent en poupe. Groupe scolaire des Girondins à Lyon, Centre sportif de l'Arsenal à Rueil Malmaison, Pôle Biologie de Clermont Ferrand, Complexe aquatique du Grand Dôle... Les références récentes d'ETAMINE témoignent de l'intérêt des maîtres d'ouvrages pour ce type de marchés publics comportant des engagements de performance mesurables. Simple effet de mode ou phénomène durable ? Ils modifient quoi qu'il en soit les relations entre concepteurs, constructeurs et exploitants. ETAMINE se positionne à l'interface entre ces acteurs pour la maîtrise du risque lié aux engagements de performance, en ayant à l'esprit que le projet doit répondre à bien d'autres attentes !

EN PHASE D'OFFRE : FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Pour attribuer le MGP, le maître d'ouvrage se fonde sur une pluralité de critères parmi lesquels figure nécessairement au moins un engagement de performance mesurable : bien souvent, il s'agit de la consommation énergétique du bâtiment. Cependant, le recours au MGP ne requiert pas de justification du maître d'ouvrage et ne présage pas que le niveau de performance garanti soit un critère décisif d'attribution. De la même manière, si les MGP s'inscrivent dans une logique de coût global, le montant de travaux reste bien souvent un critère important voire décisif et il en est de même pour l'image du projet, sa fonctionnalité, ou l'ambition environnementale... Pour l'emporter, le groupement doit ainsi répondre à l'ensemble de ces attentes !



Le complexe sportif de l'Arsenal à Rueil-Malmaison : Agences Rudy Ricciotti et Coste Architectes, mandataire Léon Grosse. Le projet, qui sera livré en 2020, intègre un grand centre aquatique de 6 400 m², un plateau sportif innovant de 6 500 m² en toiture ainsi qu'un gymnase de 7 600 m². ETAMINE a assuré les études pour l'engagement de consommations d'eau et d'énergie et réalise les études environnementales de ce projet certifié HQE au niveau « Exceptionnel ».

LES MGP, ATTRACTIFS POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE, NON SANS RISQUE POUR LES ACTEURS DU GROUPEMENT

Quel que soit le niveau d'ambition des maîtres d'ouvrage, ils exigent pour leurs projets une performance réelle et ne se contentent plus que celle-ci s'exprime seulement « sur le papier ». En MOP cette exigence se traduit parfois par la présence d'un AMO Commissionnement chargé de s'assurer que les performances attendues au programme sont effectivement obtenues à la réception.

Le MGP apporte un niveau de garantie supplémentaire au maître d'ouvrage, car les clauses de pénalités et d'intéressement du marché, lorsqu'elles sont bien dimensionnées, sont un réel levier de motivation du groupement pour l'atteinte de cette performance.

Cette exigence de résultat oblige les membres du groupement de conception-réalisation-exploitation-et-maintenance à s'entendre et à coopérer (un mot qui nous est cher). Nous constatons que cette mise en commun des expertises bénéficie effectivement aux intérêts du projet.

Cependant, ce travail collaboratif implique un lourd investissement de chacun, bien peu couvert par les indemnités de concours, et qui peut mettre en difficulté ceux qui n'auraient pas la chance de faire partie du groupement lauréat.

LE RÔLE D'ETAMINE, EXPERTISE ET MÉDIATION

Au fil de ses expériences passées, ETAMINE a développé une expertise en maîtrise du risque lié aux engagements de performance. Les étapes-clés de cette maîtrise du risque sont l'analyse des mécanismes de pénalité, la réalisation des calculs énergétiques et des études de sensibilité, et la conception du plan de mesure et de vérification, incluant le plan de comptage et les lois d'ajustement de la référence.

Ce rôle de maîtrise de la performance nous place à l'interface des trois grands acteurs du MGP que sont concepteur, constructeur et exploitant technique :

- la maîtrise de la performance implique que nous soyons partie prenante de la conception et du choix du bouquet technique ;
- les arbitrages en coût global requièrent un échange constant avec le constructeur ;
- l'exploitant porte la garantie de performance en exploitation et la décision finale de la valeur de l'engagement lui revient de fait.

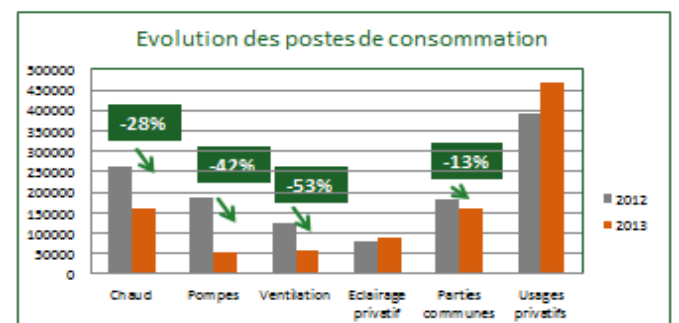
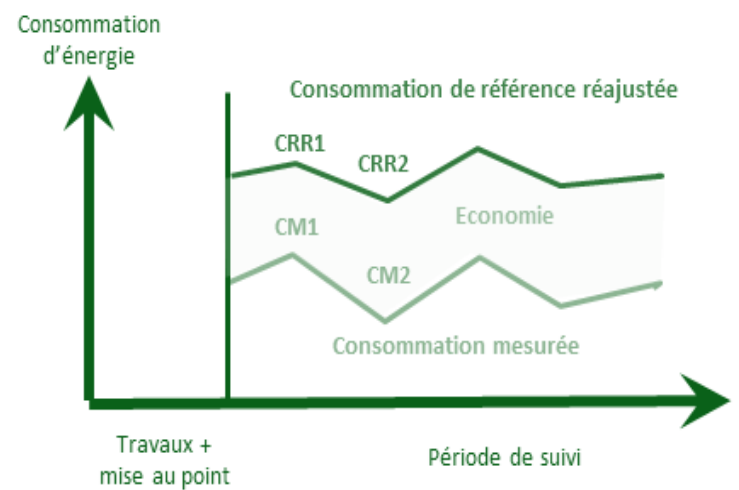
Un des enjeux à cette phase tient dans le calibrage des études énergétiques et l'atteinte du meilleur compromis entre précision et temps passé. Face à la contrainte du délai, notre expertise et nos outils « maison » développés autour de Trnsys 17, nous permettent d'aller vite et d'adapter nos méthodes à chaque étude.

APRÈS LE CONCOURS, UN SUIVI À CHAQUE PHASE

Lors du concours, ETAMINE aide ainsi le groupement à proposer le meilleur compromis entre architecture, coût global et performance garantie.

Une fois le projet lauréat, le travail est toutefois loin d'être fini et un suivi de la performance doit être réalisé à toutes les étapes du projet. En phase conception réalisation, il s'agit de vérifier que la performance des produits / équipements et l'analyse fonctionnelle des systèmes sont bien en phase avec les hypothèses du calcul théorique. En phase exploitation, il s'agit d'analyser le comportement réel du bâtiment et poursuivre l'optimisation des réglages mais aussi des usages.

ETAMINE assure ce rôle de commissionnement à chaque phase : au-delà de la continuité évidente avec nos études énergétiques, cette mission permet de rendre acceptable le risque lié à notre investissement en phase concours !



Les étapes de la méthodologie développée par ETAMINE : analyse, simulations, aide à la décision et outils de mesure et vérifications.